



**COMPTE-RENDU RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le 15 Décembre à 18h30,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal en exercice étaient présents à l'exception de Mme Martine BARRÉ, absente excusée ayant donné pouvoir à Mme Claudine VERDONCK, M. Martial HÉMARDE, absent excusé ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis DUTEL et M. Benoît MESLARD, absent excusé.

Séance ouverte à 18h38

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :

- De rembourser Madame Colette BOUTILLETZ de la somme de 31.44€ sur présentation de la facture du magasin "Amazon" pour l'achat des nœuds à tirer supplémentaires pour décorer les sapins dans le village.
Mme Colette BOUTILLETZ n'a pas pris part au vote.

- Suite à la validation du devis de la société DL DEFIB concernant l'acquisition d'un défibrillateur (qui sera installé sur la façade de la mairie), le Conseil approuve le virement de crédits suivant :
 - 2 250.00€ à l'article 615228 « Entretien, réparations autres bâtiments »
 - + 2 250.00€ au 21578 « Autre matériel et outillage de voirie » opération n°1006 « Achat petit matériel ».

- Suite à la validation du devis de l'entreprise HAUTEM concernant la mise en sécurité de la salle polyvalente par la pose de potelets, barrières amovibles et potelets amovibles, le Conseil approuve le virement de crédits suivant :
 - 3 510.00€ à l'article 615228 « Entretien, réparations autres bâtiments »
 - + 3 510.00€ au 2135 « Installations générales, agencements » opération n°1077 « Mise en sécurité poteaux salle polyvalente ».

Séance levée à 20h05

Le Maire,
Marie-Noëlle RAINON